

4^{ème} cas.—Une fille de 12 ans, affectée depuis quelque temps de *Psoriasis* des jambes, genoux et bras, fut traitée à l'onguent chrysophanique appliqué matin et soir, pendant dix jours, au bout desquels la maladie avait complètement disparu.

5^{ème} cas.—C. D**, jeune fille de 13 ans, avait du *Psoriasis* des genoux et des coudes durait seulement depuis six semaines mais qui était ce, pendant très bien marqué. L'onguent ordinaire fut prescrit et le progrès fut si rapide qu'au bout d'une semaine toutes les squames étaient exfoliées et l'épaississement diminué, et au bout de trois semaines la malade était guérie, parfaitement guérie.

Dans les cas que je viens de citer, une chose mérite quelques remarques spéciales, c'est la force de l'onguent employé. Au lieu de prescrire trente grains à l'once, on a trouvé que quinze grains suffisaient. Ceci est important, car non-seulement le remède coûte cher, mais encore, quand il est employé sous une forme concentrée, il est extrêmement irritant. D'ailleurs l'onguent affaibli semble être aussi efficace; il doit donc être préféré. Seulement on doit augmenter la proportion de l'acide dans les cas aggravés et rebelles.

Quant à la permanence de la guérison je ne puis donner de renseignements positifs. Mais même si cette guérison n'est que temporaire, c'est déjà beaucoup, car nous sommes maintenant en position de garantir à n'importe quel malade souffrant de *Psoriasis* une guérison certaine dans le court espace de quelques semaines, et cela, sans courir le risque d'empoisonnement par l'arsenic, le phosphore ou l'acide carbolique. Et puis, la récurrence est prévenue par l'usage de doses petites mais longtemps continuées d'arsenic.

Trois objections se présentent à l'emploi de l'acide chrysophanique : son action irritante sur la peau, et le fait qu'il teint la peau et les linges.

La première objection ne s'applique pas plus à l'acide Chrysophanique qu'aux autres remèdes topiques irritants. A l'exception de quelques cas très rares il ne produit pas beaucoup d'inflammation de la peau et ces cas seront encore évités en commençant par l'usage d'un onguent faible.

La deuxième objection ne peut pas être facilement réfutée, mais la plupart des malades seront contents de se soumettre à cet inconvénient pour se débarrasser d'une maladie qui, jusqu'ici, a toujours été considérée comme très intraitable.

La troisième objection, enfin, n'a aucune valeur maintenant que nous connaissons la manière d'enlever les taches, ce qui peut être fait avec une solution d'hypochlorite de chaux. Au reste on peut garder les mêmes linges pendant tout le cours de la